



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

**COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA CENI À L'OCCASION DE LA
PUBLICATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**

Centre BOSOLO, Le 31 DÉCEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs

Chers Compatriotes,

Au nom des membres, des cadres et agents de la Commission Électorale Nationale Indépendante, soyez une fois de plus les bienvenus au Centre BOSOLO, notre centre des opérations et des résultats, qui abrite ce jour la cérémonie de publication des résultats provisoires de l'élection présidentielle conformément au calendrier de la CENI.

Mais avant, j'aimerais revenir sur quelques aspects essentiels qui ont caractérisé le processus électoral. Sans avoir la prétention de m'ériger en donneur de leçons, j'aimerais rappeler que le succès d'une consultation électorale dépend non seulement du rôle de la CENI, mais de l'implication effective de toutes les parties prenantes.

La CENI a, quant à elle, joué son rôle en mettant tout en œuvre pour faire de ces élections une compétition et un libre choix entre formations politiques, et non pas un affrontement entre individus. Il apparaît donc essentiel de **dédramatiser** les élections en République Démocratique du Congo qui passe aussi par le respect des délais constitutionnels.

Tirant les leçons des cycles précédents, la CENI a voulu des **élections inclusives** pour les candidats, et surtout pour les électeurs. Elle déplore toutefois l'impossibilité pour nos chers compatriotes de Masisi, Rutshuru et Kwamouth de participer à ce scrutin.

Nous leur promettons que nous sommes déjà prêts à les enrôler et à organiser le scrutin dans leurs entités et n'attendons plus que la restauration de la paix pour nous y déployer.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

Mesdames et Messieurs

Chers Compatriotes,

Les élections du 20 décembre ont été de tous les records :

- Organisation de 4 Scrutins simultanés;
- 44 millions d'électeurs enrôlés en quatre mois ;
- 101.000 candidats à tous les niveaux qui ont battu campagne dans un climat apaisé ;
- Tenue des élections dans 5 autres pays en phase pilote : Afrique du Sud, Belgique, Canada, Etats-Unis, France

Évidemment, cela n'a pas été sans mal, mais nous avons été tenaces ; nombreux ont été ceux qui ne croyaient pas que nous relèverions le défi d'un scrutin tenu à bonne date, dans les délais constitutionnels et conformément aux objectifs inscrits dans notre plan stratégique adopté en janvier 2022, soit seulement 3 mois après l'installation de l'équipe dirigeante de la CENI.

Si la quasi-totalité des acteurs politiques ont tous renoncé à boycotter les élections, c'est parce qu'ils ont en définitive confiance à la CENI.

À elle seule, l'inclusion ne suffit pas pour évaluer la qualité d'un processus. Voilà pourquoi la CENI fait de la **transparence** une de ses valeurs majeures et l'a montré par l'intensité de sa communication : avec les partis politiques, les candidats présidents, les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes, les partenaires internationaux, et les médias.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

CENI

La phase de dépouillement des votes s'est déroulée dans la continuité, depuis l'affichage des procès-verbaux de résultats dans chaque bureau de vote en présence des témoins, des observateurs nationaux et internationaux, et des médias, jusqu'à leur récapitulation territoire par territoire et publication électronique au centre BOSOLO tout au long de ces 8 journées passées ensemble.

Et, conformément à la loi électorale, les résultats provisoires seront également publiés sur le site web de la CENI dans les heures qui viennent.

Notre **Centre BOSOLO**, en français « Vérité », a été une grande première en RDC et en Afrique Centrale. Ce Centre des opérations et des résultats a pour unique rôle d'assurer la « **Vérité des Urnes** ».

Par ailleurs, certains candidats ont fait montre d'un incivisme scandaleux en recourant à des actes de vandalisme, d'intimidations, de corruption et de violence à l'endroit de certains de nos agents électoraux en vue de bourrer les urnes et de gagner.

C'est donc ici l'occasion de féliciter la population congolaise pour sa vigilance qui a permis de contenir ces vellétés.

Pour sa part, la CENI s'est posé la question de savoir à qui profitait le crime ? Et il apparaît que des candidats à la députation nationale ou provinciale soient principalement les bénéficiaires de ces crimes.

Les Dispositifs Électroniques de Vote ont dévoilé les actes posés par ces candidats-fraudeurs. Ainsi, nos experts ont pu déceler des anomalies qui vont faciliter le travail de la Commission instituée par l'Assemblée plénière de la CENI. Et celle-ci va prendre les sanctions qui s'imposent à l'encontre de ces candidats-fraudeurs.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

La CENI, sans fausse modestie, a pu parvenir à organiser des élections **apaisées** et dans la sérénité. La campagne électorale de 2023 n'a rien à envier à celles de 2006, 2011 ou encore de 2018.

L'internet n'a pas été coupé et les Congolais ont continué à vaquer à leurs occupations dès le lendemain du jour du vote. Aucune activité n'a été perturbée, ce qui peut être considéré comme un thermomètre pour mesurer le **caractère paisible** de ce processus.

Je vais publier les résultats provisoires de l'élection présidentielle : il y avait 26 candidats ; 1 seul est élu. Les compétiteurs malheureux doivent accepter le jeu démocratique, et en tirer les conséquences.

Nous, en tant que peuple, devons garder à l'esprit que ce qui compte, bien plus qu'un poste électif, c'est l'existence et la stabilité de la République Démocratique du Congo.

Ne fragilisons donc pas notre pays !